

Concours – Bourses d'études 2017
Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien

Description

Tirage de 18 bourses d'études totalisant plus de 10 500 \$ réparties :

- 6 bourses de 250 \$ pour les étudiants de niveaux secondaire et professionnel
- 6 bourses de 500 \$ pour les étudiants de niveau collégial
- 6 bourses de 1 000 \$ pour les étudiants de niveau universitaire

Critères d'admissibilité

- Être membre de la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien avant le 31 décembre 2016;
- Être âgé de 35 ans et moins;
- Être étudiant à temps plein dans une institution d'enseignement reconnue par le Ministère de l'Éducation;
- Fournir une preuve de fréquentation scolaire au 1^{er} mars 2017;
- Soumettre un texte de 250 mots maximum décrivant comment une bourse de votre Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien pourrait vous aider à réaliser vos projets.

Inscription

Le formulaire d'inscription est disponible à la réception de nos 2 places d'affaires ou sur le site Internet de la Caisse à l'adresse suivante :

www.desjardins.com/caisse-piemont-laurentien

- Il devra être complété et retourné au plus tard le 19 avril 2017 avant minuit.

Déroulement du tirage

- Les bourses seront attribuées par tirage au sort lors de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2017 parmi les candidatures reçues et selon les catégories établies.
- Les gagnants devront être présents au moment du tirage ou ils pourront être représentés par un membre de la famille immédiate (soeur, frère, mère ou père). Dans l'éventualité où personne ne peut réclamer la bourse, celle-ci sera retirée au sort selon les modalités du point précédent.